

Plus récemment, et dans le prolongement des pratiques informelles de « caisses de secours ou caisses villageoises », se développent à titre expérimental différents systèmes d'assurance santé ou de mutuelles de santé en milieu rural. Ils ont pour objectif, dans des zones où existe une certaine solvabilité, de sécuriser les économies familiales en permettant de faire face aux dépenses de santé, en évitant la décapitalisation et en encourageant l'accès

aux soins. Une institution de financement rural au Cambodge, EMT⁽²⁾, propose par exemple un premier niveau de services reposant sur la couverture de risques facilement identifiables (décès, amputations, certaines opérations) en contrepartie de cotisations individuelles. Elle réfléchit à la définition d'un système d'assurance étendue avec services complémentaires (indemnisation forfaitaire) et aide à l'accès aux soins via des visites médicales, le recours d'un

médecin traitant à domicile et la prise en charge du transfert à l'hôpital. ■

*François Doligez,
ingénieur agronome, IRAM
(Institut de recherche et
d'application de méthodes de
développement)*

⁽¹⁾ Un prélèvement autour de 1 % du montant octroyé en général suffit à couvrir ce risque.

⁽²⁾ Ennathien Moulethan Tchonnebat, avec l'appui du GRET.

INTERVIEW

Le crédit : une arme à double tranchant pour les paysans

En permettant de financer en partie l'installation, la modernisation ou le fonctionnement des exploitations agricoles, le crédit génère certes des revenus supplémentaires pour ses bénéficiaires. Mais, gardons-nous d'en faire la panacée nous dit Souleymane Diouf, chercheur sénégalais, dans un entretien avec Christine Jallais, animatrice du groupe de travail.

Le crédit est-il un facteur important de développement pour l'agriculture ?

SD : Les quelques entrepreneurs agricoles demandeurs de crédit actuellement émergents dans les pays en développement ne doivent pas occulter la masse de paysans villageois qui pratiquent une agriculture de subsistance. Il ne faut pas chercher une seule réponse aux besoins de financement du secteur agricole mais plutôt mettre en place des crédits diversifiés, voire même instaurer un système de subvention à l'attention des paysans les plus pauvres.

L'accès au crédit n'est-il pas plus valorisant que le recours à une subvention pour le paysan ?

SD : Le crédit ne profite qu'à ceux qui sont aptes à le gérer. Il est dangereux pour les autres. La plupart du temps, on livre les paysans au crédit sans véritablement se soucier des conséquences. Si les sacrifices consentis pour rembourser un crédit inopportun (réduction des prélèvements familiaux, vente d'objets personnels, emprunts auprès d'usuriers) ne suffisent pas à l'acquittement de ses annuités, un paysan endetté peut perdre les biens mis en garantie dans son contrat. C'est pourquoi il faut rester très attentif aux discussions qui sont actuellement menées autour de l'immatriculation foncière et de la mise en garantie systématique des titres fonciers auprès des banques, car il ne faudrait pas que le crédit entraîne l'expropriation des petits paysans.

Un crédit utilisé à des fins productives n'est-il pas toujours générateur de revenu ?

SD : Le succès d'une activité agricole ne dépend malheu-

reusement pas uniquement des facteurs de production que l'on y injecte mais aussi de l'environnement dans lequel on l'exerce. Dans les pays en développement, l'environnement est globalement défavorable à l'agriculture. Les filières organisées sont rares, les paysans ne sont pas protégés des aléas climatiques ou économiques, il n'existe pas d'usines agroalimentaires susceptibles d'absorber les excédents de production, les paysans ne sont pas formés à la gestion et au crédit.

En matière de crédit, on constate que les institutions de financement n'autorisent à leurs clients aucun échec dans un environnement où pourtant rien ne les prédispose au succès. On ne doit finalement pas considérer le crédit comme une action de développement prioritaire. Le développement de l'agriculture passe surtout par la mise en place d'actions visant à réduire les problèmes de faim, de santé, de disponibilité en eau dans le monde rural. Il est important de créer un terrain où les paysans puissent enfin rentabiliser convenablement leurs investissements. Et si ces investissements agricoles ne peuvent être utilisés toute l'année, il faut aussi encourager les paysans vers la pluri-activité.

L'Etat est-il prêt à mener les opérations complémentaires dont vous parlez ?

SD : L'Etat se doit d'avoir une vision globale et non parcelle de la problématique financement de l'agriculture. Il ne doit pas seulement favoriser l'implantation d'entrepreneurs agricoles en leur accordant des facilités de crédit mais aussi permettre aux nombreuses petites exploitations familiales de perdurer. L'Etat doit ainsi davantage investir dans les zones rurales défavorisées s'il souhaite réellement limiter l'exode rural. ■